

ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE

JACQUELINE DE ROMILLY

2022-2023

Attention: Fiche à déposer dans le casier du professeur concerné par l'activité choisie au plus vite avant le premier entraînement du **mercredi 21/09/22**. La constitution des groupes définitifs sera affiché dans le tableau UNSS à l'intérieur du collège. Assurez vous que vous y êtes bien inscrit et validé avant de venir dans vos AS.

ACTIVITES	HORAIRES	LIEUX	ENCADREMENT
BASKET-BALL	<u>Les mercredis :</u> De 13h15 à 14h45	Halle des sports Alexis Vastine (Magny le Hongre)	Mme Lair
BADMINTON	De 14h45 à 16h00		Mme Lair
GOLF	De 13h30 à 14h30 (G1) De 14h30 à 15h30 (G2) ou De 15h30 à 16h30 (G3) <i>selon les groupes</i>	Golf Paris Val d'Europe (Magny le Hongre)	M. ROCCHIA
FOOT (6e et 5e) BENJAMINES FILLES + BENJAMINS GARÇONS	De 13h15 à 14h45	RDV Gymnase Andéol, rue de la Sourde (Magny le Hongre)	M.Martin-Debat
ESCALADE (3X12=36 places)	De 13h30 à 14h30 (G1) <i>12 places réservées aux 6èmes</i>	Gymnase Andéol, rue de la Sourde (Magny le Hongre)	M.SCHLOMKA
	De 14h30 à 16h00 (G2) <i>12 places réservées aux anciens licenciés 5e,4e et 3èmes</i>		
	De 16h00 à 17h30 (G3) <i>12 places tous niveaux 6è,5è,4è et 3èmes</i>		

Madame, Monsieur,

Pour des raisons de responsabilité, l'élève inscrit à l'association sportive (A.S) est soumis à un contrôle d'assiduité. La présence aux entraînements et aux compétitions est une condition nécessaire à la progression de votre enfant et au bon fonctionnement de l'A.S. Il s'agit de respecter l'investissement des camarades et des professeurs. En cas d'absence, l'élève doit prévenir au plus vite son professeur d'AS (EPS) (surtout s'il s'agit d'une compétition) et celle-ci devra être justifiée par les parents. Un élève présentant une inaptitude en EPS ne pourra pas pratiquer son activité en A.S. durant cette période. Le mercredi, les élèves sont accueillis et libérés Halle des sports Alexis Vastine (Badminton et volleyball), au golf Disneyland de Magny-Le-Hongre ou au gymnase Andéol de Magny le Hongre rue de la Sourde (escalade et foot féminines) pour les entraînements et au collège (côté préfabriqués) pour les compétitions toutes activités confondues (sauf escalade au gymnase Andéol). Les parents voudront bien s'assurer de la présence du professeur avant de laisser leur enfant sur le lieu de pratique.

Une assurance extra scolaire devra être contractée pour l'élève par sa famille.

Le Principal du collège, Mr Leroux

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Les renseignements que nous vous demandons ci-dessous ont pour but de faciliter la communication au sein de l'A.S. :

Nom:..... Prénom: Classe(avec son nom):

Date de naissance:.....

Adresse mail de l'élève:

.....

Numéro de portable de l'élève:

.....

Numéro de téléphone du domicile:

.....

Numéro de téléphone auquel peuvent être joints les parents aux horaires d'A.S. (en cas d'urgence):

.....

Activité prioritaire choisie:

.....

Activité 2 (si place disponible):

.....

Créneau horaire: G1 ; G2 ou G3 (entourer le groupe prioritaire)

La liste définitive (selon les places disponibles) sera affichée dans la semaine suivant les inscriptions. Priorité est donnée aux licenciés de la saison précédente ainsi qu'aux élèves sérieux et motivés avec un dossier complet.

Parents disponibles le mercredi après-midi pour véhiculer les élèves sur les lieux de compétition:

OUI / NON

J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'A.S.

La licence est obligatoire pour pratiquer une activité ou plusieurs dans le cadre de l'A.S. du collège.

Signature du responsable légal:

DOCUMENTS A APPORTER

1. Autorisation parentale, engagement de l'élève et chartre des 6R, remplis, datés et signés.
2. La cotisation annuelle de **35 euros** quel que soit le nombre d'activités pratiquées (chèque à l'ordre de l'Association Sportive du collège Jacqueline De Romilly).
3. Le tee-shirt de l'AS est offert. **Taille: XS; S; M; L; XL** (entourez la taille désirée)

AUTORISATION PARENTALE

Je, soussigné(e) Madame, Monsieur(1).....père, mère, tuteur, représentant légal(1), autorise mon enfant :..... à participer aux activités de l'association sportive du collège Jacqueline De Romilly.

Lors des compétitions, j'autorise mon enfant à utiliser les différents moyens de transports utilisés pour se rendre sur les lieux (car, bus, taxi, voiture particulière).

OUI NON

En cas d'urgence, J'autorise le responsable ou l'accompagnateur, à faire transporter mon enfant accidenté ou malade par les services de secours d'urgence vers un établissement de soin et à faire pratiquer une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité.

OUI NON

J'accepte que mon enfant soit photographié ou filmé dans le cadre des activités de l'association sportive et lors de sa participation aux manifestations organisées par l'UNSS pendant l'année scolaire 2022/2023, que son image soit reproduite sur support papier ou conservée sur support numérique et utilisée uniquement dans un but pédagogique ou d'information par l'AS du collège ou par la direction départementale de l'UNSS.

OUI NON

Fait à: le:.....

(1) rayer la mention inutile

Signature des parents:

ENGAGEMENT DE L'ELEVE

S'inscrire à l'association sportive est un engagement moral. L'élève est responsable et investi dans les résultats de son équipe, de son collège. Pour cette raison, et pour permettre une organisation optimale sportive et financière, nous avons besoin de savoir si l'élève s'engage ou non dans les compétitions.

Je, soussigné(e)....., souhaite participer aux compétitions dans l' (les) activité(s) choisie(s).

OUI NON

Si je choisis d'y participer, je m'engage à être présent aux compétitions sauf si mon état de santé m'en empêche auquel cas je m'engage à prévenir à l'avance le professeur responsable.

Fait

à :..... le:.....

Signature de l'élève :

La charte des 6^R

Respect des partenaires avant, pendant et après la rencontre:

Je m'engage à: Etre assidu aux entraînements, aux compétitions ou rencontres, à prendre connaissance du règlement,

Mettre mes compétences au service de mon équipe (en tant que joueur, juge ou arbitre), être solidaire

Ne pas être grossier ou moqueur au sein de ma propre équipe

Reconnaître le capitaine comme interlocuteur de l'équipe auprès de l'arbitre, du juge ou du responsable

Respect des adversaires avant, pendant et après la rencontre:

Je m'engage à: Etre présent et dans les temps au rendez-vous fixé pour la rencontre

Me présenter avec une tenue vestimentaire correcte et adaptée

Avoir un comportement verbal et physique corrects (pas d'injure, grossièreté ou intimidation)

Accepter la victoire de l'adversaire et lui serrer la main quelque soit le résultat de mon équipe.

Respect de l'arbitre, du juge avant, pendant et après la rencontre:

Je m'engage à: Reconnaître l'arbitre, le juge comme seule instance décisionnaire de la rencontre et accepter ses décisions

M'en remettre au seul juge arbitre de la rencontre pour tout litige

A serrer la main de l'arbitre, du juge quel que soit le résultat de mon équipe.

Respect du règlement avant, pendant et après la rencontre:

Je m'engage à: Etre licencié U.N.S.S. avec une assurance, un certificat médical et avoir une licence en règle (photo, signatures)

Présenter cette licence aux jeunes arbitres, juges ou au responsable de la rencontre

M'informer du règlement sportif et des règles de sécurité qui régissent mon activité, et les respecter

Respect dans l'aire de jeu, avant, pendant et après la rencontre:

Je m'engage à: Respecter les installations et les personnes qui les gèrent et le bien d'autrui (ni emprunt ni vol)

Respecter le matériel

Respect dans les transports avant et après la rencontre:

Je m'engage à: Respecter le conducteur et/ou les autres passagers

Respecter le moyen de transport utilisé pour le déplacement (pas de dégradation, salissures...)

Les 6 R, j'ad 'R

Signature de l'élève :